

« Advocacy m'a aidée à briser la solitude »

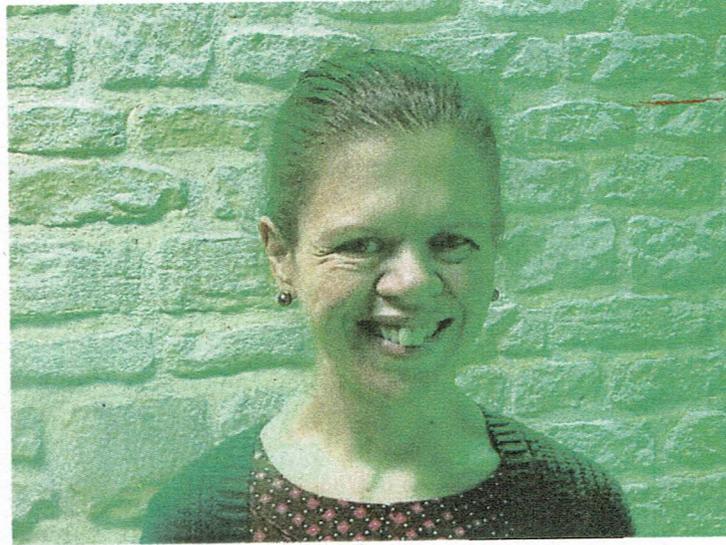
Jeanne Tendero a 31 ans. Souffrant de problèmes de coordination, sa vie quotidienne et professionnelle n'est pas très aisée. Mais cette jeune femme est combative.

« Je souffre de dyspraxie, c'est à dire qu'il y a un décalage entre ce que mon cerveau ordonne de faire et ce que j'arrive à effectuer. Mes gestes ne sont pas automatiques. J'ai des problèmes de coordination et de repérage. On ne m'a décelé cette maladie qu'à l'âge de 16 ans. Je suis passée par un établissement et service d'aide par le travail mais je ne m'y suis pas adaptée. Je touche l'Allocation d'adulte handicapé et je vis chez mes parents.

Aujourd'hui, je souhaite trouver un emploi. Je pense qu'Advocacy peut y contribuer. J'ai découvert l'association, il y a deux ans. Elle m'a aidée à briser la solitude. Chaque semaine, dans l'espace convivial de Caen, j'échange avec d'autres malades. J'ai rencontré des personnes extraordi-

naires qui, comme moi, avaient besoin de parler. On sort vraiment de la solitude par ce dialogue mais aussi par les activités qu'Advocacy propose, comme récemment, un séjour dans les Vosges ou ce repas de Noël (organisé samedi à Urville). Mais ce qui me tient le plus à cœur, c'est mon engagement dans le programme de recherche-action.

Avec plusieurs membres de la structure, nous avons rencontré à Paris des chercheurs et des experts de santé afin d'exprimer nos besoins, et les difficultés que nous avons à communiquer avec les institutions. Cette implication dans la recherche de solutions pour les personnes handicapées psychiques a été une expérience très enrichissante. »



Jeanne Tendero s'épanouit au sein de l'association Advocacy Normandie

« Ce droit à la parole, nous l'avons »

Créée en 1998, l'association Advocacy Normandie vient en aide aux personnes en souffrance psychique. « C'est une maladie invisible qu'il est difficile de comprendre pour le public. Les patients ont une apparence qui laisse penser qu'ils sont en bonne santé », explique Philippe Guérard, le président.

Advocacy a mis en place trois espaces conviviaux à Caen, Vire et Granville pour libérer leur parole. « Ce droit à la parole, nous l'avons. » Pour échanger entre eux mais aussi pour se faire entendre auprès des instances nationales de santé, « des lieux de décision », et exprimer leurs besoins.

Advocacy Normandie. Maison des associations, 1 018 Grand-Parc, à Hérouville-Saint-Clair. Tél. 02 31 94 70 25.



L'association Advocacy Normandie a réuni ses adhérents, samedi, à Urville, pour un déjeuner de Noël.